2018
JANVIER

SAINT ANTOINE DE FICALBA
BULLETIN MUNICIPAL

Le Mot du Maire

Pour la commune, je qualifierais l'année 2017 d'année de transition. Juste quelques réalisations effectives ont eu lieu. Par contre, des décisions et des orientations ont été prises et entreront en vigueur en 2018 et 2019, je veux parler de la concrétisation du PLUI, de l'aménagement du village dont l'étude est lancée auprès d'un cabinet.

Pour ces questions d'importance, vous serez tous sollicités pour y participer, y être associés par des réunions publiques afin de recevoir vos avis et enrichir les projets et les débats.

Nous pratiquerons la mise en place de repas bio à la cantine avec l'ambition d'obtenir le label départemental "Territoire BIO".

C'est donc avec optimisme que nous abordons la nouvelle année en maintenant les objectifs que nous avions énoncés en début de mandat : gestion rigoureuse des comptes publics, non augmentation de la part communale des impôts et réalisation de travaux d'intérêt général.

Les associations, ainsi que nos commerces, assurent une vie culturelle et sociale importante dans le village et nous souhaitons que l'ensemble des habitants continue d'y participer afin de pérenniser ce dynamisme.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter avec chaleur nos meilleurs vœux pour 2018
Bernard AJON

Vœux du 13 Janvier 2018

Le 13 janvier, M. Bernard Ajon et l'équipe municipale, ont présenté leurs vœux aux habitants de la commune.

Afin de commencer l'année dans la joie et la bonne humeur, nous vous avons proposé une pièce de théâtre « J'y croix pas » proposé par la compagnie « La Poudre aux yeux », qui a connu un vif succès ! Merci à tous !

Le Budget en quelques mots …

L'année 2017 étant terminée, l'heure du bilan est donc arrivée. Comme pour les années précédentes, ce n'est pas dans ces lignes du bulletin que vous trouverez les plus grandes surprises et c'est certainement mieux ainsi. 2017 ne nous ayant pas apporté de trop mauvaises surprises, le budget ne s'est finalement pas beaucoup éloigné des prévisions du début d'année.
C'est une bonne nouvelle qui nous amène à envisager 2018 avec sérénité à la condition bien sûr que les dotations prévues soient au rendez-vous. Comme l'an dernier, l'objectif sera de poursuivre notre désendettement afin d'appréhender 2019, année de lancement des travaux d'embellissement de la commune, dans les meilleures conditions possibles.

	Dépenses	Recettes	Excédent cumulé	Report Excdt (n-1)	Résultat 2017
FONCTIONNEMENT	455 710 €	775 216 €	319 506 €	227 370,14 €	**92 136,22 €**
INVESTISSEMENT	99 525,93 €	162 815,62 €	63 289,69 €	- €	**63 289,69 €**

	2018
Capacité d'autofinancement	Résultat cumulé
Résultat cumulé	319 506,36 €
Excédent investissement	63 289,69 €
Remboursement Emprunts	42 837,97 €
Autofinancement avec l'excédent cumulé	**339 958,08 €**

Le Budget 2017 en quelques chiffres :

⇒ **Pour la section FONCTIONNEMENT :**
Le total des dépenses s'élève à **455710 €** (contre 450 053 € en 2016). Les recettes de l'exercice 2017 s'élèvent quant à elles, à **775216 €** (contre 675 532 € en 2016). **L'excédent cumulé de fonctionnement** s'élève donc à **319 506** et progresse de plus de 37% par rapport à l'an dernier (227 370 en 2016). Pour rappel, il « n'avait progressé » que de 15% en 2015.

⇒ **Pour la section INVESTISSEMENT** :
En 2017, le total des dépenses engagées s'élève 99 525€. Une grande partie des investissements programmés ont été réalisés durant l'année. Certains ont été ajoutés (finalisation de la voie partagée entre les lotissements et le bourg). Quelques réalisations ont été repoussées mais seront prochainement menées à terme (radar pédagogique à Fongroline, bancs publics au cimetière et sur le Foirail...) . Le montant de recettes s'élevant à 162 815 €, la section investissement présente un excédent brut de 63 289 €.

⇒ **Prévisions pour 2018.**
En considérant le résultat cumulé des deux sections pour l'exercice 2017, (319 506 €) et le montant des remboursements d'emprunts pour l'année à venir (42 837€), la capacité d'autofinancement de la commune pour 2017 sera de l'ordre de **339 958€** (contre 212 202€ en 2017) soit une progression de plus de 60%.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à l'étude

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal constitue un projet d'aménagement du territoire concerté entre toutes les communes et dirigé par la règlementation nationale.
Suite au diagnostic du territoire, aux ateliers thématiques et aux présentations publiques, le projet de PLUih sera défini en ce début d'année 2018. Celui-ci sera soumis pour avis aux Conseils Municipaux et aux Personnes Publiques Associées (dont les services de l'État). Le projet sera ensuite soumis à enquête publique. Durant cette enquête publique, qui durera un mois minimum, vous pourrez rencontrer le ou les commissaire(s) enquêteur(s) (personnes neutres désignées par le tribunal administratif), pour formuler vos demandes, observations ou réclamations. Ensuite, après avoir été éventuellement modifié pour prendre en compte les avis émis lors des consultations et de l'enquête publique, le PLUih sera approuvé par délibération de la CAGV au cours du troisième trimestre de l'année 2018.
Dès aujourd'hui, vous pouvez venir en Mairie, sous rendez-vous, afin de consulter le projet communal d'urbanisme.

Pour plus d'informations: http://www.grand-villeneuvois.fr/urbanisme-plui-ou-en-est-on.php

Compteur Linky

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a adopté la motion à soumettre au SDEE47 (Syndicat d'électricité départemental), portant sur la demande d'un délai supplémentaire accordé aux usagers résidant sur la commune, au regard du déploiement du compteur LINKY sur le territoire, dans l'attente des résultats d'une expertise multidisciplinaire par une instance neutre, qui devra répondre en particulier sur les points suivants :
* la responsabilité de la commune en cas de sinistre imputable directement ou indirectement au compteur LINKY,
* les risques d'atteinte à la sécurité publique ou celle des biens et des personnes, pouvant résulter de pannes ou de piratages informatiques,
* l'intérêt économique du déploiement dans un contexte particulièrement défavorable, dans lequel l'état recapitalise ENEDIS à hauteur de 3 Mds d'euros alors qu'il réduit dans le même temps les dotations des collectivités de façon drastique.

Pour consulter la motion : https://www.stantoinedeficalba.org/single-post/2017/11/25/Motion-Compteur-Linky

Pour plus d'informations :
http://www.linkysition.fr https://www.quechoisir.org/actualite-compteurs-linky-dangereux-ou-pas-n8423/ http://refus.linky.gazpar.free.fr/

Recensement à 16 ans : démarches et papiers

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie (entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire.)
Le recensement permet également à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).
Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.
Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.
Les documents à fournir sont les suivants : Livret de famille - Carte d'identité en cours de validité - Justificatif de domicile

Ecole : Rythmes scolaires et Cantine

Rythmes scolaires : Après avoir discuté avec les enseignants, demandé l'avis des parents, abordé la réalité des enfants, le conseil d'école a jugé bon de revenir sur la réforme des rythmes scolaires et a voté unanimement pour un retour à 4 jours dès la rentrée 2018. En effet le bénéfice pour les enfants n'était pas aussi probant que ce qui était espéré ; surtout pour les maternelles.

Cantine : L'alimentation jouant un rôle majeur dans la santé, le bien-être et le développement, il est donc important de fournir à nos enfants une alimentation saine et responsable. L'agriculture biologique fait partie des réponses. Un produit est bio dès lors qu'il n'a subi aucun effet de produits ou d'engrais chimiques. Bio et local dans le meilleur des cas, l'objectif minimum est ici d'offrir une restauration de qualité issue d'une agriculture responsable. Nous avons donc abordé cette démarche en apportant de plus en plus de bio (fruits et légumes) ou local à la cantine.

Le village au rythme de la fête, du cinéma, de la musique !

Jours de Fête

La fête du village organisée par la Palette, s'est déroulée du 28 au 30 juillet. Pour ne pas laisser les gens sur leur « faim », la mairie a décidé de prolonger le traditionnel apéritif du vendredi soir, en proposant des grillades qui ont régalé 150 convives. La soirée s'est ainsi poursuivie dans la convivialité jusqu'à la projection du dessin animé « Comme des bêtes » dans le cadre Cinéma sous les étoiles (en partenariat avec l'UTOPIE de Ste Livrade).

3ÈME Festival de musiques sacrées du monde

C'est maintenant un grand rendez-vous annuel ! La mairie a apporté son soutien à cette nouvelle édition du 25 au 27 aout 2017. Les cornières et les murs de l'église romane St Martin ont vibré aux sons de **Un per Vox** Polyphonies de l'Occitanie, **Etxekoak** Polyphonies basques**, Cor de la Plana** chants profanes et sacrés de la Méditerranée**, Scherzando** ensemble vocal féminin d'Agen, **Françoise Atlan et Nekuda** Musiques et chants des anciennes communautés juives de Provence. Un café était ouvert pendant toute la durée du festival, afin de se retrouver autour d'un verre ou d'une belle assiette. Bravo à l'équipe organisatrice et à leurs nombreux bénévoles.

Cérémonie du 11 novembre

Nous vous avons conviés à commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Après la lecture de textes préparés par les élèves de CM et du message officiel, les élèves de l'école ont chanté « la Marseillaise » accompagnés de leurs camarades musiciens et l'Harmonie des vents d'Olt, sous la direction de M. Rucosa et M. Barde. Merci aux enfants, enseignants et parents de leur implication pour cette matinée.

Noël à l'Ecole

Le 21 décembre, le délicieux repas de Noël préparé par Monique a été offert à tous les enfants de l'école, après quoi, le Père Noël a déposé en toute discrétion dans chaque classe un petit paquet pour chaque élève. Le 22 décembre, tout le monde s'est retrouvé pour admirer le spectacle « Enchanté de Florette et Yurgen », une belle façon de finir l'année avant de se retrouver le 8 janvier pour la rentrée.

Repas des Aînés

Comme chaque année, la municipalité a offert un repas de fêtes à nos aînés. Ce dimanche 21 janvier, ils étaient 33 à partager un moment convivial ! Merci à tous.

Merci à toutes les Associations qui œuvrent pour le village et ses habitants. Toutes les initiatives pour petits et grands sont autant d'occasion de nous retrouver et nous rencontrer. La meilleure façon de les en remercier, est de venir toujours plus nombreux lors des manifestations organisées.

La Palette

Le Marché de Noël

Dimanche 3 décembre, à St Antoine, à salle des fêtes, la Palette a organisé son marché de Noël. Ce marché traditionnel a rencontré, comme tous les ans, un vif succès. Les visiteurs ont pu découvrir de **nombreuses créations (Cartonnages, peintures, sculptures, bijoux, jouets, décorations de Noël, chocolats)** et déguster de bonnes crêpes.

De nouveau cette année, le Père Noël nous a rendu visite et les parents ont fait de nombreuses photos avec leurs petits intimidés, mais tous ravis de rencontrer le vieil homme à la barbe blanche. Pour la première fois, une maquilleuse a réalisé de très jolis masques sur le visage de nos chérubins.

Quelques dates de manifestations : Vide grenier, le 10 mai jeudi de l'Ascension ; Fêtes du village et vide grenier, les 28 et 29 juillet 2018.

Pour tous renseignements :
Dany Grandillon, Présidente : 07 82 04 57 39

La Gaie pédale

3 juin 2018 Nouvelle BOURSE AUX VELOS

Une balade à vélo !

Le vendredi 10 novembre 2017, nous partons à 17 pour les chalets d'Aulon malgré une météo annoncée maussade. Les montagnes sont enneigées à l'arrivée. Le samedi 11 novembre 2017, 4 courageux cyclistes partent à l'assaut des cols d'Aspin et de la Hourquette d'Ancizan, très peu de circulation, une trentaine de vautours, une allure cyclotouriste et des jolis paysages enneigés font de cette sortie un vrai plaisir. Deux cyclistes abandonnent leur projet de remonter à Aulon en vélo… et profitent de la voiture laissée à Guchen par les 2 autres moins ambitieux… mais plus prévoyants !

Le dimanche midi nous déjeunons dehors avec le redoux qui a fait fondre la neige tandis qu'il pleut dans la plaine.

Pour suivre l'actualité de notre club : **http://bebebenj2.wix.com/la-gaie-pedale**

Le Festival des musiques sacrées du monde

La 4ème édition du festival est déjà en préparation. Nous gardons intact le souci de proposer de nouveaux voyages musicaux, de vous faire découvrir des artistes de talent et accessibles au plus grand nombre. Depuis 3 ans, tous les musiciens et chanteurs que nous avons invités ont su parfaitement conjuguer leur art avec la simplicité et la bonne humeur auxquelles nous sommes attachés.

Nous nous devons cette exigence pour les "habitués", ceux qui sont au rendez-vous depuis le début de cette aventure et qui en attendent le meilleur. Mais également pour les timides qui n'ont pas encore osé franchir cette grande porte en bois qui leur est pourtant largement ouverte.

Une petite halte par « la Grignotterie », s'y poser autour d'un verre et regarder, écouter autour de soi. Nous proposons tous les ans une exposition, une conférence, un film, un concert parfois et ce gratuitement. C'est notre pas en avant pour que chacun selon ses moyens vienne soutenir cette initiative que nombre de villages nous envie.

Nous vous invitons à la plus grande curiosité ! Une première approche confidentielle est possible au travers de notre site internet *sacree-saint-antoine.fr*

Rendez-vous au 24-25 et 26 Août 2018 pour la 4ème édition du festival des musiques sacrées du monde de Saint-Antoine !

Le Bureau et pour tout renseignement

Guy Poireau tel : 05 53 41 72 36 / Christiane Redon tel : 06 15 80 57 19

Pascale Granados tel : 06 16 90 61 17 / Claudie Marcuzzo tel : 06 08 80 80 21

Site internet : sacree-saint-antoine.fr

Vivre Saint Antoine

En 2017, l'Association VIVRE SAINT ANTOINE a été tout particulièrement active au service du développement Economique et Socio-Culturel de la Commune de Saint-Antoine de Ficalba.
Elle s'est fortement impliquée dans la réouverture du Fical'Rock, par une aide directe et en y organisant tout une série d'activités : Concerts et Stages d'Arts appliqués.
Elle a, également, créé, par convention avec l'Atelier de Sculpture de Eve De Laneuville à Péchon, le CAAA, Centre Antonin d'Arts Appliqués, qui a accueilli, en été et automne 2017, 8 ateliers d'initiation à diverses formes d'expression artistique.

Un soutien aux activités Péri-scolaires (TAP), a été renouvelé pour 2017-2018, avec la prise en charge de l'atelier hebdomadaire de mosaïque pour les enfants de CE2, CM1, CM2.
En ce qui concerne les activités Socio-Culturelles organisées par la Mairie, l'association a pris une part active dans l'organisation de représentations théâtrales en mars et en novembre 2017. Et par ailleurs, elle s'est, également, impliquée dans la co-organisation de la soirée Piaf, avec le Club Espoir, en Mars 2017.

Enfin, l'Association a, elle même, conduit de très nombreuses actions en 2017 : 2 Concerts organisés au Fical'Rock (Musiques traditionnelles du Haut-Agenais et soirée Maestro) ; 4 Ateliers d'initiation à la Mosaïque et à l'Encaustic'Art,également au Fical'Rock ; 8 Ateliers de Sculpture sur bois, de Bronze, de modelage de la terre glaise et du Pastel, organisés au CAAA de Péchon ; 2 Ateliers de Cartonnage, en collaboration avec la Palette de Saint-Antoine ; et, surtout, les premières Rencontres Artistiques de Saint-Antoine du 18 Novembre 2017, avec plus de 50 participants en 6 ateliers simultanés, et une exposition dans la salle des fêtes du village,

Pour ce qui est de la Communication, un blog SAINT ANTOINE A LA UNE a reçu, en 2017, 18 500 visiteurs pour 245 000 articles lus. 210 articles ont été publiés avec près de 2 500 photos sur la vie Economique, Sociale et Culturelle de Saint-Antoine.

Association Vivre Saint-Antoine Mairie 47340 Saint-Antoine de Ficalba.
Contact : Gérard Formaggio : 06-75-39-02-75

Club Espoir Les ACTIVITES DE NOS AINES SAISON 2017

Malgré quelques adhérents en moins cette année, le Club ESPOIR est plus dynamique que jamais. D'autres membres sont venus nous rejoindre, ainsi nous saluons avec plaisir l'arrivée de Monique De LANEUVILLE. Les divertissements proposés au cours de l'année ont été en général bien appréciés, certains même au-delà de nos espérances !
En janvier, **le partage de la galette des rois avec les enfants de l'école** a fait salle comble. Il permit de visualiser nombre de photos anciennes au travers d'un diaporama réalisé par Gérard Formaggio et ainsi raviver des souvenirs à nos aînés.
En avril, **la soirée cabaret dédiée à Edith PIAF**, organisée avec le concours de l'association Vivre Saint-Antoine, a fait le plein et engendré une petite recette pour le Club. En juin, **la sortie « balade sur le Lot »** à la Ferme du Lacaÿ n'a pas pu contenter tout le monde puisque nous avons très rapidement affiché complet ! En conclusion de ce bel après-midi en bateau un goûter pantagruélique avec tourtière et jus de pomme a ravi les participants. En septembre, **une belle partie de pétanque sur le Foirail** a précédé la dégustation de gâteaux « faits maison ». En novembre, **la visite à La Maison de la Noisette** à LACEPEDE fût elle aussi fort sympathique et très instructive. Belle participation avec nos camarades de La Croix Blanche et l'occasion, à l'issue de la visite, de satisfaire à notre gourmandise. En décembre, **le traditionnel repas de l'amitié** clôturant l'année 2017 a eu lieu au « PICADOU » à LAROQUE TIMBAUT, et fût l'occasion de fêter, outre les anniversaires des natifs du 4e trimestre les noces de diamant des époux GILBERT (photo ci-jointe).

Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons de fêter les anniversaires car il nous semble important de mettre à l'honneur chacun de nos aînés. Nous essayons à chaque fois de trouver une petite activité sortant de l'ordinaire afin de donner un vrai caractère festif à cette occasion. Par ailleurs nous avons maintenu des visites à domicile pour celles et ceux qui le souhaitent afin de les aider dans leurs démarches administratives, faire leurs courses, les assister lors d'une hospitalisation, etc… ou simplement une entrevue amicale. Lors des sorties le co-voiturage est plus que jamais de rigueur, et le Président ou sa secrétaire se tiennent à la disposition de celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer : n'hésitez pas à les solliciter !
La porte du Club reste ouverte à tous les bénévoles qui auraient envie de partager de bons moments de convivialité, alors… Venez nous rejoindre !

Président : Hervé CASSE – 05.53.41.70.40
Secrétariat : Renée POUGET – 06.81.37.03.67 – Mail : pougetrennee@orange.fr

Quelques nouvelles de votre Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite à tous une excellente année 2018 pleine de découvertes et de bons moments de lecture. L'année 2017 a vu de nouveaux lecteurs inscrits pour profiter de notre large palette de romans, BD adultes et jeunes, Albums, Policiers.
Nous avons fait vivre cet endroit, qui nous plaît tant, avec des expositions, des animations : nuit des étoiles, dégustation de vins.

Comme tous les ans, des achats vous donnent l'occasion d'avoir accès à des ouvrages récents. Vos demandes sont prises en compte et associées à nos choix éclectiques vous donnent à lire des styles, des textes et des histoires accessibles à tous et diversifiés.
Les échanges semestriels avec la BDP de Villeneuve apportent un renouveau dans notre fond propre et multiplient les choix qui vous sont offerts.
Des projets 2018 : Soirée courts métrages le 16 mars et Soirée pyjama.

Nathalie, **Christine**, **Claude** et **Brigitte** sont à votre écoute

*** les lundi et mercredi de 17h à 19h**
*** les premiers samedis de chaque mois de 10h30 à 12h.**

Repas des Aînés, le 21 janvier 2018

Etat Civil

NAISSANCES

RAYNOIR Angélina ➳ 13 Août 2017
GONZALEZ Maël ➳ 17 octobre 2017
GERVAUD Lou ➳ 6 novembre 2017
LEBRUN Charlotte ➳ 16 novembre 2017

BAPTÊME CIVIL

HERMET Loan ➳ 12 Août 2017

DECES

Alberte GERVAIS née CAZAUBON
➳ 24 janvier 2018 ➳

Simone LAUTRIDOU née DUPIN
➳ 01 février 2018 ➳

MAIRIE
3 square de la Mairie
Fermée le mercredi

Heures d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
13h00 à 17h45

Téléphone : 05 53 41 70 98
Fax: 05 53 40 39 93
mairie@stantoinedeficalba.fr
Site internet: www.stantoinedeficalba.org